

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2139

présenté par  
Mme Battistel, rapporteure

-----

### ARTICLE 24

À l'alinéa 5, après le mot :

« contrat »,

substituer aux mots :

« conformément aux dispositions »,

les mots :

« conclu en application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.